

Élections lors de l'Assemblée générale annuelle

Des postes viennent en élection à chaque année. Si vous désirez faire partie du conseil d'administration, veuillez poser votre candidature et retourner ce formulaire complété au siège social de l'Association au moins deux semaines avant l'élection. Votre mandat sera de deux ans et vous travaillerez bénévolement en équipe avec d'autres administrateurs. Bienvenue aux membres intéressés par le développement de la gériatrie au Québec.

Demande de mise en candidature

Je, _____, soussigné, membre de l'Association québécoise des infirmières en gériatrie, # _____, désire poser ma candidature à titre de membre du conseil d'administration pour les raisons suivantes :

Signature du candidat : _____

Adresse complète : _____

Appuyé par deux membres actifs : 1. _____, # _____

2. _____, # _____

Date de la signature : _____

Retourner votre demande au siège social de l'AQIIG